

**COMMUNE du GLAIZIL**

Membres en exercice : 10    Membres Présents : 9    Membres représentés : 1    Absents : 0  
**VOTE : POUR : 10                    CONTRE : 0                    ABSTENTION : 0**

**SEANCE du 12 Novembre 2021**                    **DELIBERATION N° 51 / 2021**

L'an deux mille vingt-et-un et le 12 Novembre à 20 H, le conseil municipal de la Commune du GLAIZIL régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, suite à la convocation en date du 5 Novembre 2021 sous la présidence de Monsieur COLLIN François, Maire

**PRESENTS** : COLLIN François, ARMAND Nathalie, EYRAUD Jean-Christophe, GAUTHIER Guy, HORLAVILLE Damien, JOURDAN Bernard, MOREL Philippe, REY Delphine, SAUVA Christian

**ABSENTS ou EXCUSES** : GAUTHIER Jean-Pierre (pouvoir à Jean-Christophe EYRAUD)

**SECRETAIRE** : ARMAND Nathalie

**OBJET** : Convention de partenariat pour l'accès aux services numériques de la Bibliothèque Départementale des Hautes-Alpes

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que le Département des Hautes-Alpes propose, à la bibliothèque communale, de bénéficier gratuitement de l'ensemble des services numériques de la Bibliothèque Départementale des Hautes-Alpes. Afin de formaliser cet engagement mutuel, le Département des Hautes-Alpes propose de signer une convention de partenariat portant sur la fourniture, la mise en œuvre et la promotion de ces services numériques dans notre bibliothèque.

Monsieur le Maire dépose cette convention sur le bureau afin que chaque membre du Conseil Municipal présent puisse en prendre connaissance.

**Après délibération, le Conseil municipal :**

- **Approuve** l'exposé du Maire concernant la proposition de partenariat pour l'accès aux services numériques de la Bibliothèque Départementale des Hautes-Alpes ;
- **Autorise** le Maire à signer la convention de partenariat pour l'accès aux services numériques entre la Bibliothèque Départementale des Hautes-Alpes et la bibliothèque publique de la Commune du Glaizil.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

**Pour copie conforme**  
**Le Maire,**  
**COLLIN François**

